

Première partie : Le bilan de l'établissement

Introduction

Le présent document se veut être une réponse aux exigences d'information et de reddition de comptes précisées par la *Loi sur l'instruction publique* à l'article 83. Il a donc pour objectif de rendre public le projet éducatif et le plan de réussite, de rendre compte de leur réalisation, d'informer des services offerts par l'école et de rendre compte de la qualité de ceux-ci. Il s'adresse aux parents des élèves, à la communauté et aux membres du personnel de l'école.

Présentation de l'établissement

L'école De Bourgogne est une école primaire qui a accueilli, en 2013-2014 598 élèves de la 1^{re} à la 6^e année, répartis en 28 groupes classes, incluant une classe répondant aux besoins des élèves présentant des troubles du comportement et un service Conseils/Répit.

Outre les services d'enseignement offerts par 39 enseignants, les élèves ont bénéficié de l'expertise d'un groupe de personnel professionnel et de soutien en psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, éducation spécialisée et en travail social.

L'encadrement et la sécurité des élèves dîneurs, au nombre d'environ 300, étaient assurés par 11 surveillants. De son côté, sous la responsabilité de la technicienne en service de garde, 13 éducateurs ont accueilli et encadré 260 jeunes.

Il est à souligner que, pour une quatrième année consécutive, le personnel du service de garde a réalisé une activité « Maison hantée » pour l'halloween. Plus de 500 enfants et parents sont venus visiter la maison hantée. Des denrées non périssables ainsi qu'une somme de 140\$ ont été amassées et remises à l'organisme « J'ai faim à tous les jours ».

L'école De Bourgogne est un milieu stimulant centré sur l'élève. Au début de son parcours au primaire, l'élève de 1^{re} année est accueilli en début d'année par la traditionnelle haie d'honneur et quitte à la fin de sa 6^e année par une autre haie d'honneur des plus spectaculaires. L'école se démarque également par deux activités rassembleuses et créatives : un spectacle de talents aux couleurs de l'école et son journal « Le cent titres ».

Par ailleurs, tout au long de l'année, des activités telles que : empilage sportif, initiation au golf, donjon dragon, jeux de société, ateliers de sciences en classe, sortie au Centre des sciences de Montréal et à l'Électrium, sorties au théâtre, classe blanche, visite au Fort Chambly, planchodrome, activités sportives au gymnase et dans des centres spécialisés (Acrosport Barani, centre aquatique, club de gymnastique), patinage sur le bassin, découvertes culinaires, voyage à Québec, visite au zoo sous la neige, observation d'oiseaux et visite à Radio-Canada ont été supervisées par le personnel enseignant.

Situation budgétaire

1. Les allocations du MELS ont été utilisées de la façon suivante :

- Lecture à l'école : a permis l'achat de livres de lecture pour la bibliothèque ainsi que pour les classes.
- Mesure NTIC : a permis le développement du parc informatique dont le réseautage sans fil dans toute l'école et l'installation de tableaux TBI dans 8 locaux additionnels.
- Ressources didactiques numériques : a permis l'achat de versions numériques (accès web et clés USB) pour l'animation en classe ainsi que des manuels pour l'élève à projeter sur TBI.
- Écoles en forme et en santé : a permis d'offrir aux élèves du hockey cosom ainsi que du mini-volleyball.
- Aide aux devoirs : a permis d'offrir deux types de services répondant à des besoins différents de nos élèves :
 - a) Aide aux devoirs
Sept élèves de 2^e et 3^e cycle ont bénéficié, à raison de deux soirs par semaine, d'un meilleur encadrement pour l'exécution de leurs devoirs et leçons.
 - b) Aide pédagogique
L'aide pédagogique personnalisée fut offerte aux élèves ayant besoin de rééducations spécifiques et adaptées en français ou en mathématique. Sept enseignants ont assuré le suivi de trente élèves, de 2e et 3e cycle, individuellement, en duo ou en trio.

La supervision des personnes ressources, l'organisation et la mise en place de ce service furent assurées par une orthopédagogue de l'école.

2. L'ajout de 20 heures/semaine en éducation spécialisée à compter de la mi-novembre a permis d'assurer un meilleur soutien à l'encadrement de nos élèves. (Convention de gestion et de réussite éducative But 4.1).
3. Une bonification du service d'orthopédagogie a également été rendue possible grâce à l'utilisation d'un résiduel de la masse salariale enseignante (Convention de gestion et de réussite éducative But 3).
4. La campagne de financement réalisée à l'automne 2013 a permis de recueillir 11 969,87 \$. Cette somme est utilisée pour l'entretien du parc école, pour l'achat de matériel récréatif pour les élèves ainsi que pour des abonnements de revues littéraires dans les classes.
5. Afin de palier à une iniquité au niveau des allocations et des coûts des services de garde. L'école a dû remettre une somme de 9 083 \$ à l'école La Passerelle en compensation des services de garde donnés aux enfants du préscolaire résidant sur le secteur de l'école De Bourgogne.
6. L'école a investi environ 7 000 \$ dans l'amélioration du mobilier (pupitres et chaises) terminant ainsi l'année 2014-2015 en équilibre budgétaire.

Le Plan de réussite et la Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ): bilan de mise en œuvre

La Convention de gestion et de réussite éducative est complètement intégrée au Plan de réussite de l'école. Tous les objectifs de la CGRÉ sont donc identiques aux objectifs du Plan de réussite. En conséquence, il y aura une seule rubrique qui regroupe ces deux éléments.

<p>Objectif 1.1</p> <p>Pour l'année 2013-2014, augmenter de 1 pourcent la proportion des élèves de deuxième année ayant un résultat final, en lecture, supérieur à 70%.</p>	<p>Cible</p> <p>82 %</p> <p>Juin 2013 : 81 %</p>
<p>Moyens mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail de dépistage et d'interventions amorcé par la Ribambelle auprès des élèves de la 1re année du 1er cycle. • Offrir des ateliers portant sur les habiletés sociales. • Offrir un service d'orthopédagogie en lecture et écriture (approche centrée sur les besoins de l'élève). 	

Résultats obtenus et jugements 91 % Cible atteinte	Recommandations et ajustement proposés Poursuivre les moyens en place.
--	--

Objectif 1.2 D'ici juin 2015, atteindre un résultat final de 79% pour la compétence 1 en mathématique à la fin du primaire.	Cible 79,8% Juin 2012 : 76,6 % Juin 2013 : 78,3 %
---	---

Moyens mis en place	
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser, à chaque degré, des situations problèmes en mathématique. • S'assurer que chaque degré se constitue une banque de situations complexes et en fasse la mise à jour annuellement. • Offrir du soutien en mathématique avec le service d'aide pédagogique. 	

Résultats obtenus et jugements 74,6% Cible non atteinte (baisse importante)	Recommandations et ajustement proposés Faire un suivi et réviser les moyens.
---	--

Objectif 2.1 Pour l'année 2013-2014, augmenter de 1 pourcent le résultat moyen en lecture, chez l'ensemble des garçons à la fin de chacun des cycles.	Cible 1 ^{er} cyc. 83,3% 2 ^e cyc. 75,0% 3 ^e cyc. 73,3 % Juin 2012 1 ^{er} cyc. 83,9% 2 ^e cyc. 75,4% 3 ^e cyc. 74,4% Juin 2013 1 ^{er} cyc. 82,3% 2 ^e cyc. 74,0% 3 ^e cyc. 72,3%
---	---

Moyens mis en place	
<ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser les stratégies d'enseignement de la lecture à tous les degrés. • Développer chez les élèves l'habileté à reconnaître et répondre adéquatement aux quatre types de questions en lecture. (compréhension, interprétation, justification et jugement critique) • Utiliser des moyens variés pour augmenter la motivation à lire. • Réaliser quatre activités de lecture par année pour l'ensemble des élèves. • Offrir un service d'orthopédagogie avec une approche centrée sur les besoins de l'élève. • Réaliser des occasions d'échanges pédagogiques. 	

Résultats obtenus et jugements 1 ^{er} cyc. 84,9 % Cible atteinte 2 ^e cyc. 74,1 % Cible non atteinte (statuquo) 3 ^e cyc. 72,1 % Cible non atteinte (statuquo)	Recommandations et ajustements proposés Poursuivre les moyens en place.
---	---

Objectif 2.2 Pour l'année 2013-2014, augmenter le résultat moyen en écriture chez les garçons.	Cible 1^{er} cycle 81,5% 2^e cycle 75% 3^e cycle 73,5% Juin 2012 1 ^{er} cyc. 80,3% 2 ^e cyc. 72,5% 3 ^e cyc. 73,9% Juin 2013 1 ^{er} cyc. 81,3% 2 ^e cyc. 74,9% 3 ^e cyc. 72,4%
Moyens mis en place <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la progression des apprentissages. • Présenter, en début d'année, le code de correction. • Utiliser le code de correction élaboré par le comité écriture et s'assurer que les élèves ont un outil de référence pour leur autocorrection. 	
Résultats obtenus et jugements 1^{er} cycle : 81,9 % Cible atteinte 2^e cycle : 73,0 % Cible non atteinte (baisse importante) 3^e cycle : 69,6 % Cible non atteinte (baisse importante)	Recommandations et ajustement proposés Faire un suivi et réviser les moyens

Objectif 3 Pour l'année 2013-2014, augmenter en cours d'année de 4 pourcent, le taux de réussite du sommaire en français, des élèves ayant un plan d'intervention.	Cible En juin 2014, augmentation de 4 %. 2012-2013 : 1 ^{re} étape 81,3 % 3 ^e étape 85,9 %
Moyens mis en place <ul style="list-style-type: none"> • Présenter, en début d'année, les services complémentaires, pour informer le personnel enseignant sur la procédure de demande de services, d'élaboration de plans d'intervention et de plans d'action et s'assurer que cette information soit disponible tout au cours de l'année. • Choisir l'intervention la plus pertinente (plan d'intervention, plan d'action, ateliers sur la gestion des conflits, sur l'estime de soi, sur l'intimidation, accompagnement des parents, autres). • Assurer le suivi du plan d'intervention auprès de l'élève et le valider annuellement. • Reconnaître les réussites des élèves (les étoiles du mois). • Offrir un service d'orthopédagogie avec une approche centrée sur les besoins de l'élève. 	
Résultats obtenus et jugements 1^{re} étape 81,9 % 3^e étape 83,3 % Augmentation de 1,9 % Cible non atteinte	Recommandations et ajustement proposés Faire un suivi et réviser les moyens

Objectif 4.1 Pour l'année 2013-2014, limiter le nombre d'évènements reliés à l'intimidation entre élèves.	Cible Moins de 5 situations graves d'intimidation dans toute l'école pour l'ensemble de l'année
Moyens mis en place <ul style="list-style-type: none"> • Avoir une cour animée et assurer une surveillance active. • Appliquer le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. • Coordonner des activités de prévention sur la violence et l'intimidation. • Réflexion sur l'enseignement d'une démarche de résolution de conflits. • Impliquer le conseil des élèves dans la vie de l'école. • Offrir des ateliers sur la gestion des conflits. • Offrir des activités parascolaires, le midi et après l'école. 	
Résultats obtenus et jugements <ul style="list-style-type: none"> • Trois situations d'intimidation ont été signalées (2 dans les autobus et 1 sur la cour de récréation). – Suite aux interventions de l'école, toutes se sont réglées sans qu'il y ait de récidive. • Une quarantaine de gestes de violence ou de conflits ont été signalés et traités. • Aucune situation grave d'intimidation Cible atteinte	Recommandations et ajustement proposés Poursuivre les moyens en place.

Objectif 4.2 Pour l'année 2013-2014, l'équipe école fait respecter les trois orientations, liées à une saine alimentation, de la Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.	Cible Respect à 100% de toutes les composantes des trois orientations.
Moyens mis en place <ul style="list-style-type: none"> • Choisir un concessionnaire de repas chauds dont l'offre alimentaire respecte l'orientation 1 et l'orientation 2 de la politique. • Respecter les exceptions à l'application de la politique acceptées par le Conseil d'établissement. • Diversifier les espaces utilisés pour les repas. 	

<p>Résultats obtenus et jugements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la compréhension des orientations au niveau du service de garde. • Les orientations sont respectées au niveau des activités-école. • Résultats incertains et variables au niveau des orientations pour l'application à l'intérieur des groupes d'élèves. <p>Cible atteinte au niveau des activités-école</p>	<p>Recommandations et ajustement proposés</p> <p>Poursuivre les moyens en place.</p> <p>Améliorer la compréhension des orientations pour une meilleure application à l'intérieur des groupes d'élèves.</p>
---	---

<p>Objectif 4.3</p> <p>Pour l'année 2013-2014, deux objectifs sont identifiés :</p> <p>A) Continuer d'offrir des activités qui permettent de rester actif physiquement.</p> <p>B) Maintenir ou améliorer les taux de réussite aux épreuves de course continue de fin de cycle.</p>	<p>Cible</p> <p>A)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 15 possibilités par semaine d'activités animées lors des récréations, • Au moins 2 activités parascolaires par semaine, • Au moins 3 activités sportives-volet compétitif durant l'année, • Au moins 5 activités par semaine réalisées au service de garde. <p>B) 1^{er} cyc. 99 % 2^e cyc. 99 % 3^e cyc. 99 %</p> <p>En juin 2012, 1^{er} cyc. 99 % 2^e cycle 99 % 3^e cycle 99 %</p> <p>Juin 2013, 1^{er} cyc. 98% 2^e cycle 99% 3^e cycle 99%</p>
<p>Moyens mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir une gamme élargie d'activités physiques aux différentes périodes de la journée (récréations, dîner et après l'école). • Aménagement de la cour d'école structuré afin de favoriser l'activité physique. (Revoir le mandat du comité cour d'école.) • Course d'intensité modérée à élevée à l'intérieur des cours d'éducation physique. • Grille-horaire favorisant l'activité physique : 2,5 h/sem. au 1^{er} cycle et 2 h/sem au 2^e et 3^e cycle. • Promotion dans le journal de quartier ou autres des bons coups de l'école (afin de rendre les élèves fiers de leurs réalisations sportives ou autres). 	

Résultats obtenus et jugements A) Cibles atteintes au niveau de l'offre et de la diversité des activités physiques B) 1^{er} cycle : 100 % Cible atteinte 2^e cycle : 98 % Cible non atteinte (légère baisse) 3^e cycle : 100 % Cible atteinte	Recommandations et ajustement proposés Poursuivre les moyens en place.
Objectif 5 Pour l'année 2013-2014, l'équipe école réalise au moins une activité par niveau en lien avec l'École orientante.	Cible Au moins une activité à chaque niveau
Moyens mis en place <ul style="list-style-type: none"> • Intelligences multiples (3e cycle). • Activités en lien avec l'École orientante. • Présentation des différents parcours. 	
Résultats obtenus et jugements Cible atteinte	Recommandations et ajustement proposés Poursuivre les moyens en place.

Conclusion

L'année 2013-2014 fut une année bien remplie. La nouvelle direction et le personnel se sont apprivoisés et ont fait équipe afin de donner des services de grande qualité aux élèves. L'école De Bourgogne est un milieu stimulant centré sur l'élève et toute l'école était très fière de le démontrer lors de la belle visite, ce printemps, du directeur général de la commission scolaire.

L'équipe-école travaille très fort, de concert avec les parents, pour la réussite des élèves. Les comités de travail sont très actifs. Par ailleurs, la réflexion menée cette année sur l'enseignement d'une démarche de résolution de conflits a conduit au choix du programme « Au coeur de l'harmonie » qui sera mis en place l'an prochain pour les élèves de la 1^{re} à la 4^e année.

Je ne pourrais terminer sans mentionner la présence de nombreux parents bénévoles qui ont contribué, cette année encore, à la réalisation de différentes activités à l'école.

D. Hubert

Diane Hubert
Directrice

Présenté au Conseil d'établissement de septembre 201

Deuxième partie : Le bilan du Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement (CÉ) de l'école De Bourgogne est composé de six (6) parents, quatre (4) enseignants, un (1) représentant du service de soutien ainsi qu'un (1) représentant du service de garde. La direction est toujours présente à titre d'informateur. Le CÉ a tenu huit (8) rencontres au courant de l'année scolaire. Au cours de ces rencontres, plusieurs dossiers ont fait l'objet de réflexion, d'approbation ou d'adoption selon le cas.

Voici les principaux dossiers traités :

- L'adoption des règles de régie interne du CÉ
- Campagne de financement et suivi des fonds recueillis. Cette dernière a permis d'amasser 11 969,87 \$
- Les déboursés demandés aux parents
- L'aide aux devoirs
- Activités parascolaires
- La grille-matières
- Le service alimentaire offert aux élèves
- Le service de garde
- Le profil de compétence d'une direction d'école
- Le budget de l'école et les encadrements financiers
- Les règles de vie ainsi que les mesures de sécurité
- Convention de gestion et de réussite éducative
- Consultation sur la politique relative aux projets pédagogiques particuliers
- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence
- L'organisation scolaire
- Les différentes activités et services offerts dans l'école
- Activité de reconnaissance des bénévoles

De plus, nous avons eu le privilège de recevoir les membres du Parlement des élèves qui sont venus se présenter au CÉ.

Faire partie du Conseil d'établissement est une expérience enrichissante qui nous permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'école et de la commission scolaire et de s'impliquer activement dans le quotidien de nos jeunes fréquentant l'école De Bourgogne. Pour l'année scolaire 2014-2015, plusieurs autres dossiers importants seront abordés.



Benoit Ancil

Président du Conseil d'établissement

Troisième partie : Le bilan du Parlement des élèves

Cette partie n'est pas prescrite au niveau de la loi. Elle se veut une initiative de notre milieu.

Le Parlement écolier a un rôle important au sein de l'école. Il est composé de 12 élèves de la 4^e à la 6^e année. Une AVSEC (animatrice de vie spirituelle et communautaire) et deux enseignantes sont toujours présentes à titre d'informatrices. La directrice et le directeur adjoint sont toujours invités et ont participé à la majorité des rencontres. Le parlement a tenu une douzaine de rencontres. Les sujets y ont été discutés dans une ambiance agréable et constructive. Le Parlement des élèves est l'initiateur ou le collaborateur de plusieurs projets importants pour l'école. Les clés du succès du Parlement sont : la créativité, le respect, le leadership et l'autonomie.

Voici les principaux bons coups du Parlement :

- Discuter pour rendre l'école vivante et stimulante (activités parascolaires, etc...).
- Influencer positivement l'ensemble des élèves de l'école.
- Discuter et réfléchir sur la sécurité dans l'école et dans les autobus.
- Discuter du code de vie et de son application.
- Donner l'opinion des élèves sur des sujets les préoccupant.
- Planifier le décompte de Noël.
- Distribuer une salade aux fruits aux enseignants lors de la Semaine des enseignants.
- Organiser et distribuer le Courrier de la St-Valentin.
- Monter 600 boîtes pour l'organisme « J'ai faim à tous les jours ».

De plus, des membres du Parlement sont allés au Conseil d'établissement pour présenter le Parlement écolier et expliquer son rôle dans l'école. Le Parlement a également eu le privilège d'accueillir les dignitaires qui sont venus à l'école (le maire, une commissaire et le directeur général de la Commission scolaire).

Faire partie de l'équipe du Parlement écolier est une expérience enrichissante d'engagement qui nous permet de mieux comprendre le fonctionnement des structures politiques, de développer notre leadership et nos habiletés de communication. Il s'agit d'une belle responsabilité à la fois amusante et stimulante!

Évelyne Blanchet

Première ministre du Parlement des élèves

